

Zimbra

[REDACTED]@ville-voiron.fr

Nouvelle observation - Révision du PLU

De : Voiron.fr <NePasRepondre@ville-voiron.fr>

ven., 29 oct. 2021 18:11

Objet : Nouvelle observation - Révision du PLU**À :** [REDACTED]@ville-voiron.fr**Répondre à :** NePasRepondre@ville-voiron.fr**Nom et prénom :**

leduc bruno

E-mail

[REDACTED]

Adresse● rue de Criel
voiron 38500[Map It](#)**Votre observation :**

Depuis quelques années, je vois beaucoup de nouvelles constructions dans mon quartier (Criel). De petites parcelles deviennent constructibles, certaines sont issues de divisions de terrain. Des maisons ou immeubles sont construits côte à côte sans lien entre eux, les champs disparaissent. Il manque dans mon quartier des zones publiques où les gens pourraient se retrouver. Une balançoire, un toboggan pour nos enfants, un terrain de basket pour les jeunes, un terrain de boules pour les adultes, un banc pour les anciens. Mon sentiment est qu'il n'y a pas de plan d'urbanisme d'ensemble qui pourrait structurer mon quartier, mon lieu de vie. Je souhaite qu'à l'image des projets du quartier Rossignol, qui a été réfléchi et réalisé dans son ensemble, tous les quartiers aient la même réflexion et structuration.

Je souhaite qu'un plan de déplacement piéton soit mis en place pour permettre la circulation des enfants vers les écoles, les arrêts de bus et les déplacements inter quartiers.

Je suis bien conscient que ces infrastructures (cheminement piéton, terrain de jeu ...) ont aussi des inconvénients pour les habitants qu'il faut prendre en compte (comme toutes infrastructures d'ailleurs) mais l'on ne ferme pas les routes lorsque des chauffards des utilisent.

Une autre idée serait d'avoir une sorte de frange verte entourant notre ville permettant à ses habitants de retrouver des espaces naturels sans avoir à prendre leur voiture. En partant du vallon des Mollies (qui a été très bien mis en valeur), cette zone pourrait être étendue au sud vers la rue Lionel Terray puis celle du Placyre et ensuite vers la rue de Criel (mélangeant champs cultivés et chemins communaux). Cette frange verte pourrait s'étendre encore plus au sud vers les parcelles 48, 366, 73, etc. pour remonter vers la rue de la Cigrogne

Une autre zone où j'aime beaucoup me promener devrait être sanctuarisée : le bocage de Charauze le haut qui reflète la beauté et l'identité du bocage Voironnais.

J'espère que nos élus mettront davantage de contraintes dans le nouveau PLU pour construire le Voiron des dix prochaines années.

—

—

—

•